

Diplôme d'Orthopédiste Orthésiste

Titre RNCP N°38812



***L'ACPPAV vous accueille
dans un cadre moderne
et dynamique***

- ▀ Salles connectées
- ▀ Centre de documentation et de ressources
- ▀ Plateaux techniques orthopédie
- ▀ Espace détente pour les élèves



- Un diplôme inscrit au RNCP de niveau 5 (Bac + 2)
- Un métier d'auxiliaire médical, spécialiste de l'appareillage du corps humain
- Durée de la formation : 12 mois
- Formation initiale à temps plein sous statut étudiant
- Formation continue à temps plein

Un site de formation en Ile-de-France :

ACPPAV
Le Technoparc
14 rue Gustave Eiffel
78306 POISSY Cedex
Tél. 01 39 22 10 60
accueilpoissy@acppav.org

**Pour tout renseignement
ou demande d'inscription :**

Mme Caroline HEDIN
c.hedin@acppav.org

accueilpoissy@acppav.org
01.39.22.10.60



Une formation de niveau 5, un métier de la santé.

► Formation à temps plein (1500 h)

A l'institut de formation (1199 h de cours) :

- **Enseignement professionnel théorique, pratique et atelier clinique**

Réglementation professionnelle, membre supérieur (orthèses de main statiques et dynamiques), membre inférieur (semelles classiques et thermoformées, ortho plastie), tronc/abdomen (ceintures et corsets sur mesure : en tissu et thermoformés), appareillages de série, compression veineuse, vêtements compressifs, bandage herniaire, prothèse mammaire, aides techniques et matériel médical.

- **Enseignement scientifique :**

Anatomie, physiologie, pathologie, techniques d'examen.

- **Enseignement général :**

Vie de l'entreprise (légalisation du travail, de l'entreprise, comptabilité), Rôle de l'orthopédiste-orthésiste, Communication, Initiation au handicap.

- **Rapport d'expérience professionnelle**

- **Intervention de laboratoires**

- **SST**

En entreprise :

- 301 h d'acquisition professionnelle sous forme de stages

Vous apprenez de façon théorique et pratique des techniques professionnelles

► Conditions d'inscription

- Etre titulaire à minima d'un diplôme ou titre de niveau 4 ou justifier de 3 ans de pratique professionnelle dans le secteur médical ou paramédical.
 - Dossier de candidature.
 - Entretien individuel, tests.



► Les lieux d'exercice

- Cabinet d'orthopédie
- Officine de pharmacie
- Secteur hospitalier
- Industrie

► Les débouchés professionnels

- Salarié
- Gérant
- Chef d'entreprise

<http://www.acppv.org>



Organisme de DPC

